Ville de Lausanne
Municipalité

Logement, environnement et architecture

Travaux de rénovation et de réhabilitation des parcs et domaines

Crédit-cadre annuel 2021

Préavis Nº 2020 / 40

Lausanne, le 22 octobre 2020

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

1. Résumé

Le crédit-cadre annuel du Service des parcs et domaines permet de mener des travaux de rénovation et de réhabilitation sur le domaine public, dans les parcs, les promenades et les plantages ainsi que dans les vignobles, les domaines agricoles et les forêts. Il permet aussi de rénover les locaux et les installations du service afin de les adapter aux normes de sécurité actuelles.

2. Objet du préavis

Par le présent préavis, la Municipalité sollicite un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 1'763'000.- nécessaire à la couverture des frais de rénovation, d'adaptation et de réhabilitation des parcs et domaines pour l'exercice 2021.

3. Table des matières

1. Résumé 1
2. Objet du préavis 1
3. Table des matières 1
4. Préambule 2
5. Situation des crédits-cadres ouverts pour les années 2016 à 2018 2
6. Situation du crédit-cadre 2019 2
   6.1 Travaux relatifs à des modifications d'aménagements liés au domaine public 3
   6.2 Travaux de réfection concernant le patrimoine vert 3
   6.3 Plantages et potagers urbains 3
   6.4 Sécurité et entretien des bâtiments et locaux 3
   6.5 Vignobles 4
   6.6 Domaines 4
   6.7 Forêts 4
   6.8 Récapitulatif de la situation du crédit-cadre 2019 4
7. Situation du crédit-cadre 2020 5
   7.1 Travaux relatifs à des modifications d'aménagements liés au domaine public 5
   7.2 Travaux de réfection des parcs et promenades 5
   7.3 Sécurité et entretien des bâtiments et locaux 5
   7.4 Vignobles 6
   7.5 Domaines 6
   7.6 Forêts 6
   7.7 Récapitulatif de la situation du crédit-cadre 2020 6
8. Projets par thématique pour 2021 7
   8.1 Domaine public 7
   8.2 Travaux de réfection des parcs et promenades 8
   8.3 Sécurité et entretien des bâtiments et locaux 9
   8.4 Vignobles 9
   8.5 Domaines 10
   8.6 Forêts 10
   8.7 Résumé des interventions envisagées en 2021 10

9. Impact sur le développement durable 11
10. Impact sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap 12
11. Aspects financiers 12
11.1 Incidences sur le budget d'investissement 12
11.2 Incidences sur le budget de fonctionnement 12
12. Conclusions 12

4. Préambule

Le crédit-cadre permet une gestion pragmatique de l'entretien des espaces verts et des domaines de la Ville.

Chaque année, le préavis crédit-cadre est axé sur les thématiques suivantes :

— le domaine public : diverses interventions de valorisation et de sécurisation d'espaces publics ;

— le patrimoine vert : divers travaux de réfection et de renouvellement de parcs et de promenades ;

— les plantages : réalisation de nouveaux potagers de quartier ;

— la sécurité et les locaux : travaux de mise en conformité et de sécurisation de locaux et d'installations du service ;

— les vignobles : divers travaux de transformation des cultures et de rénovation de murs de vignes ;

— les domaines agricoles : divers travaux d'aménagement en lien avec la sécurité et de réaménagement des locaux d'habitation ;

— les forêts : divers travaux de réfection.

5. Situation des crédits-cadres ouverts pour les années 2016 à 2018

Les montants indiqués dans ce chapitre font état de la situation au 26 août 2020

Crédit-cadre	Préavis	Crédit initial	Montant payé et engagé	
		CHF	CHF	%
2016	2015/72	3'300'000.00	3'120'800.00	94.57
2017	2016/58	2'800'000.00	2'508'800.00	89.60
2018	2017/46	1'900'000.00	1'524'000.00	80.21

Crédit-cadre 2016 : une adjudication est encore ouverte. Aucun dépassement n'est prévu.

Crédit-cadre 2017 : les locaux des jardiniers aux cimetières doivent encore être finalisés. Aucun dépassement n'est prévu.

Crédit-cadre 2018 : des travaux doivent encore être finalisés à Sévelin (plantation d'arbres) et au parc des Fiches Nord. Aucun dépassement n'est prévu.

6. Situation du crédit-cadre 2019

Comme chaque année, les situations des crédits-cadres précédents sont présentées. Il s'agit ci-dessous de celle du préavis N° 2018/47 « Travaux de rénovation et de réhabilitation des parcs et domaines – Crédit-cadre annuel 2019 ».

Les montants indiqués dans ce chapitre font état de la situation au 26 août 2020. Nous confirmons que tous les travaux planifiés avec ce crédit-cadre seront effectivement réalisés dans le délai de cinq ans prévu pour ce type de dépenses. De nombreux chantiers seront finalisés durant l'automne 2020.

6.1 Travaux relatifs à des modifications d'aménagements liés au domaine public

Plantations d'arbres d'avenue, de fruitiers et de vergers, travaux espaces publics divers, sécurisation du domaine public, bancs pour personnes à mobilité réduite et mobilier divers.

Crédit voté	CHF 575'000.00	
Engagé	CHF 217'700.00	
Payé	CHF 356'600.00	
A réaliser	CHF 700.00	
Montant final estimé		**CHF 575'000.00**

6.2 Travaux de réfection concernant le patrimoine vert

Réfection de l'entrée sud de l'ancien cimetière de La Sallaz, du parc du Désert – 2e étape, des clôtures et des haies du tour des cimetières. Travaux concernant les eaux de surface dans la zone de Vidy – 1re étape. Rénovation du mur en moellons du chemin des Magnolias et de la passerelle de Montoie.

Crédit voté	CHF 1'450'000.00	
Engagé	CHF 434'700.00	
Payé	CHF 301'000.00	
A réaliser	CHF 714'300.00	
Montant final estimé		**CHF 1'450'000.00**

6.3 Plantages et potagers urbains

Réaménagement de plantages et aménagement de divers petits potagers urbains

Crédit voté	CHF 160'000.00	
Engagé	CHF 3'500.00	
Payé	CHF 9'900.00	
A réaliser	CHF 146'600.00	
Montant final estimé		**CHF 160'000.00**

6.4 Sécurité et entretien des bâtiments et locaux

Assainissement des chauffages des volières de Mon-Repos, extension du garage mécanique du Service des parcs et domaines (SPADOM), mise en conformité des installations de gaz (bâtiments), mise en conformité et installation de lignes de vie, achat d'équipement et de vêtements pour les collaborateurs·trices.

Crédit voté	CHF 160'000.00	
Engagé	CHF 14'400.00	
Payé	CHF 42'700.00	
A réaliser	CHF 102'900.00	
Montant final estimé		**CHF 160'000.00**

6.5 Vignobles

Développement de l'offre d'œnotourisme, nouveaux aménagements et sécurisation au Clos des Abbayes, à Château Rochefort et au Burignon. Rénovation du chauffage au Clos des Moines, rénovation des installations de froid au domaine du Burignon et création d'un chai à barrique à l'Abbaye de Mont.

Crédit voté	CHF 405'000.00	
Engagé	CHF 84'100.00	
Payé	CHF 211'100.00	
A réaliser	CHF 109'800.00	
Montant final estimé		**CHF 405'000.00**

6.5 Domaines

Fosse à lisier et aire de sortie au Chalet-de-la-Ville, travaux d'aménagement sur les domaines, diverses études sur les domaines, fermeture de la boucle d'autoroute au Solitaire.

Crédit voté	CHF 395'000.00	
Engagé	CHF 52'100.00	
Payé	CHF 53'900.00	
A réaliser	CHF 289'000.00	
Montant final estimé		**CHF 395'000.00**

6.6 Forêts

Construction d'un WC sec à la Fontaine des Meules, réfection d'une passerelle – 1re étape – sur la Vuachère.

Crédit voté	CHF 105'000.00	
Engagé	CHF 1'600.00	
Payé	CHF 400.00	
A réaliser	CHF 103'000.00	
Montant final estimé		**CHF 105'000.00**

6.7 Récapitulatif de la situation du crédit-cadre 2019

Montants indiqués en CHF

Travaux	**Crédits votés**	**Montants engagés**	**Montants payés**	**A réaliser**	**Montants finaux estimés**
7.1 Domaine public	575'000.00	217'700.00	356'600.00	700.00	575'000.00
7.2 Patrimoine vert	1'450'000.00	434'700.00	301'000.00	714'300.00	1'450'000.00
7.3 Plantages	160'000.00	3'500.00	9'900.00	146'600.00	160'000.00
7.4 Locaux service	160'000.00	14'400.00	42'700.00	102'900.00	160'000.00
7.5 Vignobles	405'000.00	84'100.00	211'100.00	109'800.00	405'000.00
7.6 Domaines	395'000.00	52'100.00	53'900.00	289'000.00	395'000.00
7.7 Forêts	105'000.00	1'600.00	400.00	103'000.00	105'000.00
Totaux	**3'250'000.00**	**808'100.00**	**975'600.00**	**1'466'300.00**	**3'250'000.00**

7. Situation du crédit-cadre 2020

Comme chaque année, les situations des crédits-cadres précédents sont présentées. Il s'agit ci-dessous de celle du préavis N° 2019/41 « Travaux de rénovation et de réhabilitation des parcs et domaines – Crédit-cadre annuel 2020 ».

Les montants indiqués dans ce chapitre font état de la situation au 26 août 2020. Nous confirmons que tous les travaux planifiés avec ce crédit-cadre seront effectivement réalisés dans le délai de cinq ans prévu pour ce type de dépenses.

7.1 Travaux relatifs à des modifications d'aménagements liés au domaine public

Plantation d'arbres d'avenue, d'arbres de parc, d'arbres fruitiers et de vergers, travaux de réaménagement sur l'espace public, sécurisation du domaine public, installation de bancs publics pour personnes à mobilité réduite (PMR) et de mobilier divers, plantages et potagers urbains.

Crédit voté	CHF 778'000.00	
Engagé	CHF 155'100.00	
Payé	CHF 16'300.00	
A réaliser	CHF 606'600.00	
Montant final estimé		**CHF 778'000.00**

7.2 Travaux de réfection des parcs et promenades

Modifications techniques destinées à faire économiser l'eau, mise en conformité et sécurisation du réseau d'eau, aménagement de chemins pour permettre l'accès à la zone de dépôt de Montblesson.

Crédit voté	CHF 180'000.00	
Engagé	CHF 5'700.00	
Payé	CHF 7'500.00	
A réaliser	CHF 166'800.00	
Montant final estimé		**CHF 180'000.00**

7.3 Sécurité et entretien des bâtiments et locaux

Installation d'un nouveau système de plan de fermeture de l'ensemble des secteurs, rénovation de l'étanchéité et création d'une toiture végétalisée à l'avenue du Chablais 46, équipement d'exploitation et mobilier pour les locaux des jardiniers à la rue Saint-Martin 10-18.

Crédit voté	CHF 320'000.00	
Engagé	CHF 48'600.00	
Payé	CHF 6'100.00	
A réaliser	CHF 265'300.00	
Montant final estimé		**CHF 320'000.00**

7.4 Vignobles

Surgreffage à l'Abbaye de Mont et première étape de mise aux normes des murs de Lavaux.

Crédit voté	CHF 80'000.00	
Engagé	CHF 19'300.00	
Payé	CHF 0.00	
A réaliser	CHF 60'700.00	
Montant final estimé		**CHF 80'000.00**

7.5 Domaines

Mise en œuvre des mesures à prendre en priorité en termes d'aménagements pour assurer la sécurité sur les domaines agricoles, travaux de réaménagement de l'appartement du domaine du Chalet Boverat.

Crédit voté	CHF 150'000.00	
Engagé	CHF 13'600.00	
Payé	CHF 32'500.00	
A réaliser	CHF 103'900.00	
Montant final estimé		**CHF 150'000.00**

7.6 Forêts

Réfection du cheminement au Bois de Sauvabelin sur le tronçon entre La Clochatte et la piscine de Bellevaux, travaux de rénovation à la tour de Sauvabelin.

Crédit voté	CHF 255'000.00	
Engagé	CHF 173'200.00	
Payé	CHF 0.00	
A réaliser	CHF 81'800.00	
Montant final estimé		**CHF 255'000.00**

7.7 Récapitulatif de la situation du crédit-cadre 2020

Montants indiqués en CHF

Travaux	**Crédits votés**	**Montants engagés**	**Montants payés**	**A réaliser**	**Montants finaux estimés**
7.1 Domaine public	778'000.00	155'100.00	16'300.00	606'600.00	778'000.00
7.2 Parcs	180'000.00	5'700.00	7'500.00	166'800.00	180'000.00
7.3 Sécurité & Entretien	320'000.00	48'600.00	6'100.00	265'300.00	320'000.00
7.4 Vignobles	80'000.00	19'300.00	0.00	60'700.00	80'000.00
7.5 Domaines	150'000.00	13'600.00	32'500.00	103'900.00	150'000.00
7.6 Forêts	255'000.00	173'200.00	0.00	81'800.00	255'000.00
Totaux	**1'763'000.00**	**415'500.00**	**62'400.00**	**1'285'100.00**	**1'763'000.00**

8. Projets par thématique pour 2021

8.1 Domaine public

8.1.1 Plantation d'arbres d'avenue, d'arbres de parcs, d'arbres fruitiers et de vergers

Dans le but de lutter contre les îlots de chaleur, il est prévu la plantation d'arbres d'avenue ou l'amélioration des conditions de croissance d'arbres en place, notamment dans le cadre de modifications d'aménagements liés au domaine public, développées en concertation avec les services chargés de l'aménagement de l'espace public. Sont prévus également le renouvellement de l'arborisation dans les parcs historiques pour lesquels des plans de gestion sont à l'étude, ainsi que la plantation d'arbres dans les cours d'école. Des projets sont notamment prévus à l'avenue de Provence, à l'avenue du Grey, au parc Mon-Repos, au centre-ville, etc..

S'agissant des arbres fruitiers, leurs rôles, paysager (élément du paysage), environnemental (conservation de la biodiversité), social (le moment de la cueillette est l'occasion de réunir les habitants d'un quartier) et économique (production de fruits) sont reconnus. Comme annoncé dans le rapport-préavis N° 2017/18 « Réponse au postulat de M. Romain Felli "Une ville à croquer – des arbres fruitiers sur le domaine public" », la Municipalité s'est fixé comme objectif de planter au minimum une trentaine d'arbres fruitiers par année durant les dix prochaines années. En termes de projets réalisés entre fin 2017 et 2020, plus de 130 arbres fruitiers ont été plantés, notamment au parc des Boveresses, à la promenade du Bois-de-Beaulieu, à la promenade des Vignes d'Argent ou encore à la nouvelle promenade de la Pontaise 15. A cela s'ajoutent 6'000 fruitiers basse tige qui ont étés plantés dans le verger du domaine de Rovéréaz. En 2021, les actions de plantation de fruitiers se poursuivront dans divers parcs et plantages lausannois. De plus, les vergers des domaines du Châtelard, de Rovéréaz et du Solitaire seront complétés et renouvelés. Des fruitiers seront également plantés dans les domaines viticoles de la Ville et autour des écoles.

Coût estimé : CHF 150'000.-

Financé par le Fonds communal pour le développement durable (Fdd) : CHF 150'000.-

8.1.2 Travaux de réaménagements sur l'espace public et perméabilisation

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de modifications d'aménagements liés au domaine public, développées en concertation avec les services chargés de l'aménagement de l'espace public, de réaménagement de parcs en prenant en compte le programme de réhabilitation des places de jeux, à la demande d'associations de quartier et/ou dans le cadre de démarches participatives. Les travaux envisagés concernent des actions de dégoudronnage, de fleurissement de pieds d'arbres, de plantation de plantes grimpantes afin de végétaliser des murs et des façades, d'aménagement de mobilier urbain test, etc.. Ces actions participent à lutter contre les îlots de chaleur en ville.

Coût estimé : CHF 400'000.-

Financé par le Fdd : CHF 263'000.-

8.1.3 Sécurisation du domaine public

Les travaux à engager concernent la modification de diverses barrières et murs parapets, dans l'espace public et les parcs. De plus, la stratégie de sécurisation des fontaines et bassins du domaine public, validée par la Municipalité en juillet 2018, prévoit des mesures de sécurisation à prendre sur 23 objets dans le courant de la législature pour un montant estimé à environ CHF 242'400.- et à financer par les crédits cadres 2018, 2019, 2020 et 2021. La priorisation des interventions est planifiée sur la base des risques et de l'avancement des études de détail pour chaque objet.

Coût estimé : CHF 150'000.-

8.1.4 Installation de bancs pour personnes à mobilité réduite (PMR) et mobilier divers

Une partie des 1'600 bancs verts historiques installés dans les parcs et le long des promenades est progressivement remplacée. Par un simple dispositif ajouté au piétement du banc d'origine, l'assise est rehaussée et réorientée de manière à offrir un point de repos, il est ainsi plus aisé de se relever sans effort, ni aide. La pose de deux accoudoirs améliore encore le dispositif et le confort d'usage pour

les personnes âgées et/ou à mobilité réduite. D'autre part, le SPADOM a développé un modèle de table de pique-nique qui répond aux exigences PMR et qui pourra prochainement être installé dans les parcs.

En termes de projets réalisés, plus de 250 bancs auront été munis du dispositif PMR à fin 2020, en particulier lors du réaménagement récent d'espaces publics ou du remplacement de bancs existants dans les parcs, avec pour principe d'équiper environ un banc sur trois en place. Les prochains bancs PMR seront installés, d'une part, dans le cadre des futurs réaménagements d'espaces publics et de places de jeux et d'autre part, en remplacement de bancs existants dans les principaux parcs urbains et parcs de quartier de la Ville.

Coût estimé : CHF 40'000.-

Financé par le Fdd : CHF 40'000.-

8.1.5 Plantages et potagers urbains

Créés depuis 1996 et augmentés d'année en année, les plantages lausannois permettent de mettre en œuvre le développement durable de manière concrète et quotidienne. D'un point de vue social, ils favorisent le lien dans les quartiers et donc une meilleure intégration des habitants (les locataires habitent tous à moins de cinq minutes du plantage et la zone de rencontre du plantage invite à faire connaissance). D'un point de vue environnemental, les planteurs doivent cultiver de manière biologique. Les fleurs et les légumes qu'ils cultivent permettent en outre de diversifier la nature en ville. Enfin, d'un point de vue économique, pour les ménages à revenu modeste, l'apport d'une parcelle à cultiver est non négligeable.

En complément des plantages, le rapport-préavis N° 2018/09 « Politique agricole urbaine : des balcons aux champs » prévoit d'installer des formes simplifiées de potagers urbains et collectifs issus de démarches participatives. Pour ces nouveaux potagers, il est prévu que le SPADOM contribue à la mise en place de processus participatifs et à la prise en charge d'une part des coûts de mise en œuvre par l'octroi de matériel (compost, planches pour carrés potagers, planches pour bacs à compost, accès à l'eau). L'entretien sera assumé par les usager·ère·s/habitant·e·s, selon des règles fixées par la Ville. Les processus participatifs sont mis en place avec les différents acteurs des quartiers (associations, habitants, etc.).

L'objectif est de réaliser trois à quatre nouveaux projets par an. En 2020, le potager collectif de la promenade de la Sallaz géré par l'association des habitants des Falaises a pu être réalisé ainsi que la réhabilitation d'un potager au chemin du Vanil. Divers potagers collectifs sous des formes simplifiées ont vu le jour, notamment au collège de Vennes et à Pontaise 15. En 2021, le réaménagement du plantage de La Harpe est d'ores et déjà prévu, de même que la réalisation de potagers collectifs sous diverses formes (en carrés ou en buttes par exemple), afin de répondre aux attentes de divers associations, collectifs et groupes d'enseignants.

Coût estimé : CHF 60'000.-

Financé par le Fdd : CHF 60'000.-

8.2 Travaux de réfection des parcs et promenades

8.2.1 Inspection et réfection d'ouvrages (Vanil, Trabandan et autres)

De nombreux ouvrages d'art, passerelles, murs de soutènement et garde-corps sont situés sur des parcelles privées communales gérées par le SPADOM. Des dégradations avancées constatées sur certains ouvrages nécessitent des analyses plus poussées par des bureaux d'ingénieurs spécialisés. Dans d'autres cas, des mesures sont nécessaires pour maintenir l'ouvrage et assurer la sécurité du public.

Coût estimé : CHF 50'000.-

8.2.2 Mise en conformité et sécurisation du réseau d'eau

Le SPADOM gère et entretient de nombreux points d'eau et fontaines sur l'ensemble du territoire communal. Les normes sur la qualité de l'eau contraignent le service à équiper ces points d'eau de dispositifs sécurisant le réseau d'eau potable. Il en va de même pour l'installation de dispositifs de comptage sur les sites qui n'en sont pas encore dotés.

Coût estimé : CHF 25'000.-

8.2.3 Extincteurs et signalétique des chemins de fuite

Afin de répondre aux normes et directives de l'association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI) en vigueur, il est nécessaire de mettre à jour l'ensemble des installations de protection contre le feu en service dans nos locaux, ainsi que de revoir les chemins de fuite.

Coût estimé : CHF 10'000.-

8.3 Sécurité et entretien des bâtiments et locaux

8.3.1 Aménagement des locaux des jardiniers à la rue Saint-Martin 10-18

Le nouveau bâtiment à vocation sociale St-Martin 10-18 accueillera aussi des locaux pour les vestiaires des jardiniers travaillant au centre-ville. Dans le préavis N° 2017/55 « Projet construction bâtiment rue St-Martin 10-12-14-16-18 – Constitution DDP grevant parcelle n° 10'417 en faveur de la Fondation lausannoise pour la construction de logements (FLCL) – Demande crédit investissement PUR et service social – Octroi cautionnement solidaire et prêt chirographaire FLCL », il était indiqué qu'il serait nécessaire de prévoir des investissements pour les équipements d'exploitation et les aménagements intérieurs des nouveaux locaux des jardiniers.

Il s'agit ici de la dernière étape de ces travaux d'aménagement.

Coût estimé : CHF 60'000.-

8.3.2 Rénovation des locaux des jardiniers au cimetière Bois-de-Vaux I

Le bâtiment du cimetière du Bois-de-Vaux I, situé à la route de Chavannes 4, comprend un magasin de fleurs, des bureaux, des locaux pour l'entreposage du matériel et des vestiaires pour le personnel chargé des travaux dans le cimetière. Construit en 1930, il n'a fait l'objet d'aucun entretien lourd depuis les années 1970, excepté la rénovation de la ventilation et du magasin. Le montant demandé est destiné à rénover les locaux des jardiniers afin que ceux-ci puissent accueillir trois équipes au même endroit, afin que l'équipe des fossoyeurs rejoigne le local du cimetière Bois-de-Vaux II et finalement, afin de libérer le local de Montoie pour le destiner à l'office des prestations funéraires, dépendant désormais du Service de l'économie.

Ces travaux permettront en outre de mettre ces locaux aux normes actuelles des ordonnances fédérales relatives à la loi sur le travail exigeant la séparation entre les outils, les vestiaires et le réfectoire ainsi qu'un nombre de sanitaires adapté aux collaborateur·trice·s présent·e·s et un vestiaire pour le personnel féminin.

Coût estimé : CHF 550'000.-

8.3.3 Rénovation de l'appartement du Boscal

L'appartement du Boscal a été aménagé en 1996. Le locataire actuel va quitter le logement. Une rénovation de l'appartement (cuisine et sanitaires) est nécessaire avant de le remettre en location.

Coût estimé : CHF 20'000.-

8.4 Vignobles

8.4.1 Replantations à l'Abbaye de Mont

Il s'agit d'effectuer le surgreffage d'une parcelle de Mara (cépage) avec du Pinot Noir et d'une parcelle de Chasselas avec du Gamay sur une dimension totale de 5'800 m^2.

Coût estimé : CHF 30'000.-

8.4.2 Poursuite de la mise en œuvre de mesures de sécurité sur les domaines viticoles

Le montant envisagé est destiné à poursuivre les travaux de sécurisation des domaines, tel que la pose de barre de sécurité aux fenêtres non conforme des logements de service, la modification et l'adaptation des chemins de fuite, etc..

Coût estimé : CHF 20'000.-

8.4.3 Plat du Dézaley : travaux de raccordement eaux usées phase 1

Les domaines viticoles du Clos-des-Moines et du Clos-des-Abbayes sont actuellement reliés aux eaux usées par pompages successifs jusqu'à la route de la Corniche à l'amont. Ce système de relevage nécessite des coûts d'entretien importants, les installations sont obsolètes. Profitant de l'opportunité des travaux de réfection de la route cantonale RC 780 sur le plat du Dézaley, il est envisagé de poser un nouveau raccordement en aval, sur le village de Treytorrens. A terme, ces nouveaux raccordements permettront d'importantes économies d'énergie.

Coût estimé : CHF 60'000.-

8.5 Domaines

8.5.1 Poursuite de la mise en œuvre de mesures de sécurité sur les domaines agricoles

Le montant envisagé est destiné à poursuivre les travaux de sécurisation des domaines agricoles, tel que les lieux de stockage de produits dangereux, les fosses à lisier, les infrastructures présentant des dangers de chutes, etc..

Coût estimé : CHF 38'000.-

8.5.2 Travaux de réfection sur les captages, les conduites, les bassins, les fosses et les chemins de l'alpage des Amburnex

Dans un contexte de changement climatique, les périodes de sécheresse deviennent récurrentes. Il s'agit ici de poursuivre les travaux déjà initiés pour assurer les besoins en eau et en équipements techniques permettant l'exploitation de l'alpage et la production de fromage.

Coût estimé : CHF 30'000.-

8.6 Forêts

8.6.1 Glissements du Bas-de-Lavaux, Vulliemin et Borde

Le montant demandé permettra d'effectuer l'étude des glissements des Bas-de-Lavaux et de couvrir la première étape des coûts de sécurisation des falaises en molasse surplombant l'avenue Vulliemin.

Coût estimé : CHF 70'000.-

8.7 Résumé des interventions envisagées en 2021

Comme rappelé à chaque préavis, la liste des objets peut subir quelques modifications liées à des impératifs de gestion, des urgences ou des opérations privées entreprises par des tiers.

Cha-pitre	Travaux envisagés	Montants en CHF	Financement Fdd
8.1	Domaine public	800'000.-	513'000.-
8.1.1	Plantation d'arbres d'avenue, d'arbres de parcs, d'arbres fruitiers et de vergers	150'000.-	150'000.-
8.1.2	Travaux de réaménagements sur l'espace public et perméabilisation	400'000.-	263'000.-
8.1.3	Sécurisation du domaine public	150'000.-	

8.1.4	Installation de bancs pour personnes à mobilité réduite (PMR) et mobilier divers	40'000.-	40'000.-
8.1.5	Plantages et potagers urbains	60'000.-	60'000.-
8.2	Travaux de réfection des parcs et promenade	85'000.-	0.-
8.2.1	Inspection et réfection d'ouvrages	50'000.-	
8.2.2	Mise en conformité et sécurisation du réseau d'eau	25'000.-	
8.2.3	Extincteurs et signalétique des chemins de fuite	10'000.-	
8.3	Sécurité et entretien des bâtiments et locaux	630'000.-	0.-
8.3.1	Aménagement des locaux des jardiniers à la rue Saint-Martin 10-18	60'000.-	
8.3.2	Rénovation des locaux des jardiniers au cimetière Bois-de-Vaux I	550'000.-	
8.3.3	Rénovation de l'appartement du Boscal	20'000.-	
8.4	Vignobles	110'000.-	0.-
8.4.1	Replantations à l'Abbaye de Mont	30'000.-	
8.4.2	~~Sécurisation des fenêtres et portes à l'Abbaye de Mont~~ Poursuite de la mise en œuvre de mesures de sécurité sur les domaines viticoles	20'000.-	
8.4.3	Plat du Dézaley : travaux de raccordement en eaux usées, phase 1	60'000.-	
8.5	Domaines	68'000-	0.-
8.5.1	Poursuite de la mise en œuvre de mesures de sécurité sur les domaines agricoles	38'000.-	
8.5.2	Travaux de réfection sur les captages, les conduites, les bassins, les fosses et les chemins de l'alpage des Amburnex	30'000.-	
8.6	Forêts	70'000.-	0.-
8.6.1	Glissement du Bas-de-Lavaux, Vuillemin, Borde	70'000.-	
	Total des travaux envisagés en 2021	**1'763'000.-**	**513'000.-**

9. Impact sur le développement durable

En adoptant une stratégie de rénovation et de réhabilitation de ses parcs et domaines via ses crédits-cadres, la Municipalité agit en cohérence avec le développement durable. En effet, les rénovations prévues sont la garantie que les différents bâtiments, ouvrages ou espaces verts seront en bon état pour les années à venir, ceci dans le but d'assurer une bonne qualité de vie aux lausannoises et lausannois, ainsi qu'aux personnes de passage.

Les travaux financés par le Fdd :

— 8.1.1 plantation d'arbres d'avenue, d'arbres de parcs, d'arbres fruitiers et de vergers ;

— 8.1.2 travaux de réaménagements sur l'espace public et perméabilisation (une partie) ;

— 8.1.4 Installation de bancs pour personnes à mobilité réduite (PMR) et mobilier divers ;

— 8.1.5 plantages et potagers urbains

auront quant à eux des effets tant au niveau social, notamment par l'installation de bancs pour personnes à mobilité réduite, qu'environnemental, par la mise à disposition de plantages et de potagers, la plantation d'arbres fruitiers et d'arbres d'avenue ainsi que par la perméabilisation de surface dans le cadre d'actions de dégoudronnage d'espaces publics.

10. Impact sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap

L'accessibilité des personnes en situation de handicap dans les parcs notamment est une préoccupation majeure de la Municipalité. L'installation de bancs publics avec des accoudoirs permettant à des personnes âgées ou à mobilité réduite de se relever sans aide répond à cette préoccupation. La création de tables de pique-nique répondant aux exigences PMR (bancs raccourcis permettant à une personne en chaise roulante de s'installer autour de la table) va dans ce sens.

11. Aspects financiers

11.1 Incidences sur le budget d'investissement

(en milliers de CHF)	2021	2022	2023	2024	2025	Total
Dépenses d'investissements	441	617	265	265	175	1763
Recettes d'investissements (FDD)	-193	-80	-80	-80	-80	-513
Total net	**248**	**537**	**185**	**185**	**95**	**1250**

Le montant inscrit au plan des investissements 2021-2024 s'élève à CHF 1'763'000.-.

11.2 Incidences sur le budget de fonctionnement

	2021	2022	2023	2024	2025	Total
Personnel suppl. (en EPT)	0	0	0	0	0	0
(en milliers de CHF)						
Charges de personnel	0	0	0	0	0	0
Charges d'exploitation	0	0	0	0	0	0
Charges d'intérêts	0	15.5	15.5	15.5	15.5	62.0
Amortissements	0	250.0	250.0	250.0	250.0	1000.0
Total charges suppl.	**0**	**265.5**	**265.5**	**265.5**	**265.5**	**1062.0**
Diminution de charges	0	0	0	0	0	0
Revenus	0	0	0	0	0	0
Total net	**0**	**265.5**	**265.5**	**265.5**	**265.5**	**1062.0**

Calculés sur la base d'un taux d'intérêts moyen de 2.25%, les intérêts théoriques moyens développés par le présent préavis s'élèvent à CHF 15'500.- par année, à compter de l'année 2022.

En fonction de la durée d'amortissement de cinq ans, les charges d'amortissement annuelles s'élèvent à CHF 250'000.- et seront comptabilisées à partir de l'année 2022.

S'agissant principalement de travaux de rénovation, d'adaptation et de réhabilitation, ces dépenses n'entraînent pas d'autres charges de fonctionnement.

12. Conclusions

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis N° 2020/40 de la Municipalité, du 22 octobre 2020 ;

ouï le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 1'763'000.- pour couvrir les frais relatifs à la rénovation, à l'adaptation et à la réhabilitation des parcs et domaines pour l'exercice 2021 ;

2. d’amortir annuellement la somme prévue sous chiffre 1 par le budget du Service des parcs et domaines, rubrique n° 4510.331 ;
3. de faire figurer sous la rubrique n° 4510.390 les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit mentionné sous chiffre1 ;
4. d’accepter le prélèvement sur le Fonds communal du développement durable pour un montant total de CHF 513'000.- et de porter ce prélèvement en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod

Le secrétaire
Simon Affolter